

22 nov 2004 -01:00

## Le Professeur Christine Van den Wyngaert élue Juge permanent du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Le Professeur Christine Van den Wyngaert a été élue à l'un des 14 postes vacants de Juge permanent du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (siège: La Haye). Il y avait 22 candidats en lice à l'occasion des élections au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 novembre 2004 à New York.

Le Professeur Christine Van den Wyngaert a été élue à l'un des 14 postes vacants de Juge permanent du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (siège: La Haye). Il y avait 22 candidats en lice à l'occasion des élections au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 novembre 2004 à New York.

Bruxelles, le 19/11/2004 Le Professeur Christine Van den Wyngaert a été élue à l'un des 14 postes vacants de Juge permanent du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (siège: La Haye). Il y avait 22 candidats en lice à l'occasion des élections au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 novembre 2004 à New York. Ce succès est en grande partie le résultat d'une campagne mondiale soutenue par le SPF Affaires étrangères et l'appareil diplomatique belge. A côté de cela, le profil professionnel de Christine Van den Wyngaert était aussi naturellement un facteur décisif. Elle est spécialiste du droit pénal international, de la procédure pénale et du droit pénal comparé. En tant que Professeur de l'Université d'Anvers, chercheur et auteur de nombreux ouvrages, elle a contribué de façon remarquable au développement du droit pénal international. Sa qualification est reconnue par les milieux académiques belges et étrangers. En outre, le Professeur Van den Wyngaert a été Juge ad hoc de la Cour internationale de Justice dans le cadre du litige Belgique-République démocratique du Congo (2001-2002). Ensuite, elle s'est vu confier le mandat de Juge ad litem du TPIY en 2001. Elle a été désignée comme Juge ad litem dans le procès Strugar (2003-2004) et dans le procès Limay.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)